



CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS JUDICIAIRES
PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE - PÔLE CENTRE
UCECAAP - Union des Compagnies d'Experts près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

FORMATION PROCEDURALE A L'EXPERTISE JUDICIAIRE

ATTES TATION DE RÉ U S S I T E
P O S T U L A N T 2 0 2 1

*Le Président du Centre de Formation des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence et le Chargé de formation du pôle centre certifient que :*

Monsieur Pascal PANZA

*a suivi avec assiduité et ponctualité le cycle 2021 des cours de formation procédurale
à l'expertise judiciaire et a satisfait aux contrôles continus de connaissances.*

Fait à Marseille, le 10 décembre 2021.

Le Président du Centre de Formation
Pierre MALICET

Le Chargé de formation pôle centre
Lucien SIMONNET